



INFO PRESSE

CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

OPCALIA Alsace signe avec Pôle Emploi une convention pour le développement de la professionnalisation et des transitions professionnelles sur le territoire alsacien

Paris, le 1^{er} juillet 2010 – Opcalia Alsace signe aujourd’hui avec Pôle Emploi une convention pour le développement de la professionnalisation et des transitions professionnelles. L’objectif est d’apporter une réponse aux besoins de recrutement des entreprises, contribuer à la sécurisation des parcours professionnels, et agir sur les transitions professionnelles des actifs résidant en Alsace, et plus particulièrement les publics dits fragilisés tels que les jeunes, les seniors et les personnes en situation de handicap. Cette convention, qui constitue le premier accord opérationnel signé par Opcalia en région avec Pôle Emploi, est conclue pour une première période de 18 mois qui prendra fin le 31 décembre 2011.

Dans le cadre de cet accord, Opcalia Alsace et Pôle Emploi Alsace sont convenus de privilégier les Contrats de Professionnalisation, les CRP (Convention de Reclassement Personnalisé), les CTP (Contrat de Transition Professionnelle), les VAE (Validation des Acquis et de l’Expérience), et étendre la portabilité du DIF aux demandeurs d’emploi.

Des actions complémentaires seront mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques des branches professionnelles adhérentes à Opcalia Alsace et particulièrement celles des opérateurs des métiers de l’environnement, tel que l’énergie, l’eau, l’assainissement et les déchets, ainsi que celles des métiers de la prévention et de la sécurité. Dans ce cadre, il est prévu d’explorer notamment les dispositifs de reprise et de création d’entreprises, les actions à destination des seniors, et le recrutement en alternance de personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de cette convention seront mobilisés des primes à l'employeur, le soutien financier du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours professionnels, et une implication importante du service public de l'emploi.

Commentant cette annonce, Jean-Christian Debuchy, Président d'Opcalia Alsace, déclare : « A fin avril, les chiffres du chômage des jeunes de moins de 25 ans en Alsace représentaient un volume de 17223 demandeurs d'emploi présentant une augmentation de 2,4% par rapport à la même période de 2009. Les contrats de professionnalisation signés en 2009 ayant baissé d'un tiers, Opcalia et Pôle Emploi Alsace ont décidé d'engager une action volontariste en faveur du contrat de professionnalisation pour répondre à cette situation. Cet engagement d'Opcalia, ajoute-t-il, rejoint la volonté du gouvernement, qui vient de prolonger jusqu'au 31 décembre 2010 le plan jeunes, prévu initialement du 1^{er} juin 2009 au 30 juin 2010 avec la conclusion de 170 000 contrats de professionnalisation au plan national.

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA Alsace est présent sur chacun des départements de la région par le biais d'antennes départementales, auxquelles sont rattachées les équipes qui assurent les services de proximité en entreprise. Le siège d'OPCALIA Alsace est à Strasbourg. Acteur majeur de la région en matière de gestion de la formation professionnelle continue, OPCALIA Alsace représente 985 entreprises adhérentes.

OPCALIA est le 3^{ème} acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.